



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 août 2000

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Maniwaki

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 23 août 2000 à 19h30 au local 218 de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Pierrette Guertin, Louise Larocque, Linda Lefebvre, Denise Miron Marion et Nicole Miller Potvin et messieurs Daniel Moreau, Reid Soucie, Guy Éthier, Charles Langevin, Guy Lesage et Paul Liberty, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Diane Nault et monsieur Robert Chalifoux, commissaires représentant les parents.

Absences motivées : Mme Line Renaud et M. Stephen Ryan
Sont également présents à cette assemblée:

M. Louis Pelletier,	Directeur général et responsable des services des ressources informatiques
Mme Marlène Thonnard,	Directrice des services des ressources éducatives et responsable des services du transport scolaire
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur des services des ressources financières et des ressources matérielles
M. Réjean Carle,	Directeur des services des ressources humaines et secrétaire général

Le président, Daniel Moreau salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2000-CC-086 **Ordre du jour.**

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que l'ordre du jour présenté soit accepté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- Dispense de lecture et adoption des procès-verbaux du C.C. 2000-06-21 et 2000-06-28
- 3- Procès-verbal C.E. 2000-06-21 (dépôt)
- 4- Parole au public
- 5- Correspondance
- 6- Religion à l'école
- 7- Rémunération des commissaires
- 8- Accueil du personnel le 29 août
- 9- Prolongation du mandat des membres du Comité exécutif
- 10- Dépôt d'une pétition



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 août 2000

**B) SERVICES DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE:
jeunes, adultes et formation professionnelle**

- 1- Démarche de suivi et de référence auprès des élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou d'ordre comportemental à l'école : adoption
- 2- Projet d'organisation scolaire 2000-2001
- 3- Vallée-Jeunesse - Maniwaki : bilan 1999-2000
- 4- Régimes pédagogiques : documents officiels
- 5- Compte rendu du mini-colloque sur la réforme de l'éducation tenue le 5 mai 2000
- 6- Réforme de l'éducation

C) SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES :

- 1- Remplacement de fenêtres, portes et cadres extérieurs et parement métallique, école St-Nom-de-Marie (Lac Ste-Marie), Couvent du Christ-Roi (Maniwaki) et école St-Boniface de Bois-Franc.
- 2- Demande de prix sur invitation (29 ordinateurs)
- 3- Soumission pour toitures (Dépôt sur place)
- 4- Terrain Grand-Remous (Dépôt sur place)

D) SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES :

- 1- Signature de contrat programme d'aide aux employés (Le groupe Renaud & Associés inc.)
- 2- Adoption du plan d'effectifs dans le secteur de l'adaptation scolaire C.S.N. 2000-2001
- 3- Remplacement de M. Gilles Grondin

E) SERVICES DES RESSOURCES INFORMATIQUES :

Aucun point

C) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 6 juin 2000
- 3- Session de formation sur la signification des attentes
- 4- Comité plénier sur l'étude des délégations de pouvoirs
- 5- Comité plénier sur les données de la réussite scolaire dans nos établissements
- 6- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-087

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du **mercredi 21 juin 2000**

Il est proposé par le commissaire M. Guy Éthier que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du **mercredi 21 juin 2000** du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 août 2000

RÉSOLUTION 2000-CC-088

Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée
extraordinaire du conseil des
commissaires du **mercredi 28 juin 2000**

Il est proposé par le commissaire M. Guy Éthier que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée *extraordinaire* du **mercredi 28 juin 2000** du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

A-3 Procès-verbal C.E. 2000-06-21 (dépôt)

Le procès-verbal de l'assemblée du comité exécutif du 21 juin 2000 est déposé pour information.

A-4 Parole au public

A-5 Correspondance

Le directeur général répond aux questions des commissaires sur la correspondance déposée à titre d'information.

A-6 Religion à l'école

Le directeur général, M. Louis Pelletier rappelle les grandes lignes du projet de la loi 118 sur la confessionnalité scolaire. Il dépose les dernières correspondances en provenance du M.E.Q. sur le sujet, dont un tableau traçant les orientations gouvernementales sur la place de la religion à l'école.

En bref, à compter de juillet 2000 les écoles publiques ne sont plus des écoles confessionnelles.

Cependant, pour 2000-2001 les cours d'enseignement moral et religieux se poursuivront comme avant. Par la suite l'enseignement changera graduellement pour un programme d'éthique et de culture religieuse.

RÉSOLUTION 2000-CC-089

Rémunération des commissaires

CONSIDÉRANT l'étude sur la délégation de pouvoirs actuellement en cours par le comité de travail de la direction générale;

CONSIDÉRANT les dispositions du décret 836-2000 sur les montants maxima annuels pouvant être accordés aux commissaires;

IL EST PROPOSÉ, par le commissaire M. Charles Langevin :

- 1- Que la rémunération additionnelle du président du conseil des commissaires soit portée au montant prévu au 3^e alinéa du premier tableau de l'annexe du décret, soit 12 000 \$;
- 2- Que le conseil reporte la décision concernant la rémunération des autres commissaires après l'adoption de la résolution sur le règlement de délégation de fonctions et pouvoirs de la C.S.H.B.O.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 août 2000

A-8 Accueil du personnel le 29 août 2000

Le directeur général invite les commissaires qui le pourront à participer à la journée d'accueil du personnel de la C.S.H.B.O. Il présente l'horaire de cette journée d'accueil.

RÉSOLUTION 2000-CC-090

Prolongation du mandat des membres du comité exécutif

CONSIDÉRANT la résolution 1998-CC-008;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Guy Lesage, de prolonger le mandat des membres du comité exécutif jusqu'au 27 septembre 2000 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 Dépôt d'une pétition

Le directeur général dépose une pétition signée par des parents du secteur Otter Lake accompagnée d'une lettre d'appui signée par le maire de la municipalité, M. Terry Richard.

Faisant suite aux échanges des commissaires, le directeur général enverra une lettre à la municipalité afin de faire le point sur les éléments soulevés dans la lettre du maire d'Otter Lake et donnant l'information sur les services offerts à cette école.

RÉSOLUTION 2000-CC-091

Rang de traitement des sujets à l'ordre du jour

CONSIDÉRANT la présence de l'architecte, M. Robert Ledoux;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Nicole Miller Potvin de traiter les sujets de la partie C de l'ordre du jour avant ceux de la partie B.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-092

Remplacement de fenêtres, portes et cadres extérieurs et parement métallique - École St-Nom-de-Marie (Lac Ste-Marie), Couvent du Christ-Roi (Maniwaki) et École St-Boniface (Bois-Franc).

CONSIDÉRANT la liste des travaux majeurs adoptée au conseil en date du 21 juin 2000;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour le remplacement de fenêtres, postes et cadres extérieurs et parement métallique;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage et résolu d'accepter la plus basse soumission soit, Vitrierie Maniwaki au montant de 138 384,41 \$ pour exécuter les travaux de remplacement de fenêtres, portes extérieures et parement métallique - École St-Nom-de-Marie, Couvent du Christ-Roi et École St-Boniface.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

(Suite résolution 2000-CC-092)

Le mercredi 23 août 2000

De plus, il est résolu que le président, M. Daniel Moreau et le directeur général, M. Louis Pelletier, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-093

Demande de prix sur invitation du 8 août 2000. (29 ordinateurs)

CONSIDÉRANT la demande de prix sur invitation du 8 août 2000;

CONSIDÉRANT l'analyse des demandes de prix;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le commissaire M. Robert Chalifoux d'accepter la demande de prix suivante :

- Service Informatique D.L. inc. : 29 ordinateurs Pentium III au montant de 53 204,81 \$ taxes incluses, le tout selon le devis et les tableaux comparatifs préparés à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-094

Réfection des toitures/corniches et soffites - École Sacré-Cœur de Gracefield et Collège Christ-Roi de Maniwaki.

CONSIDÉRANT la liste des travaux majeurs adoptée au conseil des commissaires en date du 21 juin 2000;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour la réfection des toitures/corniches et soffites;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte M. Robert Ledoux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'accepter la plus basse soumission soit Les Toitures Marcel Raymond et fils inc. au montant de 79 412,00 \$ pour exécuter les travaux de réfection des toitures/corniches et soffites - École Sacré-Cœur de Gracefield et Collège Christ-Roi de Maniwaki.

De plus, il est résolu que le président, M. Daniel Moreau et le directeur général, M. Louis Pelletier, soient autorisés à signer le contrat et l'ordre de changement no 1 pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-095

Terrain Grand-Remous

CONSIDÉRANT que le débarcadère actuel pour les autobus scolaires met en péril la sécurité des élèves de l'école;

CONSIDÉRANT la forme de la cour de récréation qui rend une surveillance adéquate impossible;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

(Suite Résolution 2000-CC-095)

Le mercredi 23 août 2000

CONSIDÉRANT que la vie, la santé et la sécurité des enfants sont au cœur de nos préoccupations;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction d'école et de la responsable du transport scolaire;

CONSIDÉRANT l'offre d'achat en date du 22 août 2000 signée par M. Florent Langevin pour la somme de 2 500 \$;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Nicole Millar Potvin que la commission achète le terrain qui est attenant à la cour de l'école Sacré-Coeur de Grand-Remous, lot no 19-1 rang 1 canton de Sicotte et d'une superficie d'environ 10 930 p.c. de M. Florent Langevin pour la somme de 2 500 \$;

Que le président et le directeur général soient mandatés pour signer tous les documents à cet effet au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-096

Démarche de suivi et de référence auprès des élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou d'ordre comportemental à l'école.

CONSIDÉRANT la volonté de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'établir une démarche de suivi et de référence auprès des élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou d'ordre comportemental à l'école.

CONSIDÉRANT l'avis favorable du comité consultatif de gestion et du comité consultatif d'enseignantes ou d'enseignants pour les élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (e.h.d.a.a.).

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'adopter la procédure telle que déposée par la directrice des services des ressources éducatives et intitulée "*Démarche de suivi et de référence auprès des élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou d'ordre comportemental à l'école*".

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 Projet d'organisation scolaire 2000-2001

La directrice des services des ressources éducatives, dépose les tableaux d'organisation scolaire mis à jour pour le préscolaire, le primaire et le secondaire.

B-3 Vallée-Jeunesse Maniwaki : bilan 1999-2000

Dépôt du bilan annuel de Vallée-Jeunesse par Mme Marlène Thonnard. Les commissaires expriment leur satisfaction quand aux résultats encourageants de cette première expérience.

Le président transmettra une lettre de félicitations à l'organisme.

B-4 Régimes pédagogiques : documents officiels

Dépôt des régimes pédagogiques par la directrice des services des ressources éducatives.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 août 2000

B-5 Compte rendu du mini-colloque sur la réforme de l'éducation tenue le 5 mai 2000

Le compte rendu de la journée de formation sur la réforme scolaire, animée par M. Robert Bisailon, est déposé pour information.

B-6 Réforme de l'éducation

Présentation par la directrice des services des ressources éducatives d'une édition spéciale de la revue "*Virage express*", portant sur la réforme de l'éducation.

RÉSOLUTION 2000-CC-097

Signature de contrat - programme d'aide aux employés.
Le groupe Renaud & Associés inc.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion, d'autoriser le président du conseil des commissaires, M. Daniel Moreau et le directeur général M. Louis Pelletier, à signer le contrat avec la firme "Le groupe Renaud & Associés inc." dans le cadre du programme d'aide aux employés pour la période du 1^{er} septembre 2000 au 31 août 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2000-CC-098

Adoption du plan d'effectifs dans le secteur de l'adaptation scolaire - C.S.N. 2000-2001

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Robert Chalifoux, d'adopter le plan d'effectifs dans le secteur de l'adaptation scolaire C.S.N. tel que présenté par M. Réjean Carle, directeur des services des ressources humaines et ce, pour l'année scolaire 2000-2001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 Remplacement de M. Gilles Grondin

Le directeur général informe les commissaires que M. Lucien Desnoyers sera affecté temporairement à la direction des centres d'adultes et de formation professionnelle de la Haute-Gatineau.

RÉSOLUTION 2000-CC-099

Comité de sélection pour le poste de direction des centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle de la Haute-Gatineau.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau, que le comité de sélection pour le poste de direction des centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle de la Haute-Gatineau, soit composé des personnes suivantes :

Les commissaires, M. Robert Chalifoux, Mmes Linda Lefebvre et Louise Larocque ainsi que du directeur général, M. Louis Pelletier.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

(Suite résolution 2000-CC-099)

Le mercredi 23 août 2000

Le comité pourra s'adjoindre toute personne ressource pour réaliser son mandat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-1 Questions des commissaires

- *École Sacré-Cœur ~ Woodland* : pas de nouvelles informations.
- *Procédure des plaintes* : s'assurer que l'information est transmise aux parents.
- *Service sanitaire dans les écoles.*
- *Sélection à la direction des services des ressources humaines et secrétariat général* : échéancier.
- *Cours d'été* : statistiques seront déposées à une prochaine rencontre.
- *Service de la paye* : surcroît de travail.
- *Dossier des photocopieurs* : dossier réglé.
- *Mosaïque des membres du conseil des commissaires.*

F-2 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 6 juin 2000

Dépôt pour information du compte rendu du comité consultatif de gestion du 6 juin 2000 et réponse aux questions des commissaires.

F-3 Session de formation sur la signification des attentes

Mme Poulin, personne ressource de la F.C.S.Q. (Fédération des commissions scolaires du Québec) serait disponible pour animer une session d'information à l'intention des commissaires et portant sur la signification des attentes. Cette session pourrait se tenir à Gracefield, le 19 septembre prochain, alors que Mme Poulin sera dans la région dans le cadre du processus de sélection de la direction des services des ressources humaines.

F-4 Comité plénier sur l'étude des délégations de pouvoirs.

Il y aura rencontre à l'école de Gracefield en comité plénier, le 6 septembre prochain à 19h; le sujet à l'étude : les délégations de pouvoirs.

Le 13 septembre, une autre rencontre en comité plénier, au même endroit, à 19h; le sujet à l'étude : le décret 836-2000 sur la rémunération des commissaires.

F-5 Comité plénier sur les données de la réussite scolaire dans nos établissements

L'étude de cette question devrait se faire à l'occasion d'un comité plénier cet automne.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 23 août 2000

Numéro de résolution
ou annotation

RÉSOLUTION 2000-CC-100

Levée de l'assemblée

Il est proposé par le commissaire M. Daniel Moreau, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire général

Président